<u>Communiqué de presse</u> :

La Compensation locale : une première en France !

Aubagne, le 17 octobre 2013

Il est désormais possible de compenser ses émissions de gaz à effet de serre sur le territoire français. CO_2Solidaire et son partenaire, l'association Bleu-Blanc-Cœur, proposent une *Compensation locale* grâce au projet Eco-Méthane. Ce nouveau dispositif ne doit pas faire oublier l'enjeu de réduction à la source de notre propre impact sur le climat.

La Compensation locale : comment ça marche ?

La compensation carbone telle qu'elle est le plus souvent pratiquée permet de financer un projet économe en CO_2 mené dans un pays en développement. En s'appuyant sur la *Mise en Œuvre Conjointe* instaurée dans le cadre du protocole de Kyoto, l'Etat Français lance en 2006 le dispositif des projets dits domestiques*. L'objectif de ces projets est de stimuler les réductions d'émissions de gaz à effet de serre sur le territoire national et dans des secteurs d'activités non couverts par le système européen de plafonnement et d'échange de quotas d'émissions de CO_2.

Le principe est simple : une fois les économies de CO_2 réalisées et vérifiées par un tiers indépendant, l'Etat puise dans son stock de quotas d'émissions, les transforment en crédits carbone et les délivre aux développeurs de projet. Ceux-ci pourront alors intégrer le bénéfice de la vente des crédits carbone dans le plan de financement du projet.

Certains de ces projets, expérimentaux, ont bien été validés mais ils n'avaient jamais été proposés aux entreprises, collectivités ou particuliers… jusqu'aujourd'hui.

Rôts de vaches, Oméga 3 et Eco nutrition

CO_2Solidaire propose de soutenir le projet Eco-Méthane mené par l'association Bleu-Blanc-Cœur.

Dès les années 2000, Bleu-Blanc-Cœur expérimente la graine de lin dans l'alimentation des vaches laitières. Meilleures pour la santé car chargées naturellement en Oméga 3, les graines de lin réduisent la fermentation entérique des vaches, c'est à dire les émissions de méthane (CH_4), gaz à effet de serre 25 fois plus réchauffant que le CO_2. A partir de cette expérience, BBC élabore une méthodologie de calculs des économies de CO_2. Elle est officiellement validée par le ministère de l'écologie en 2011, par les Nations Unies en 2012 et par le ministère de l'agriculture en 2013.

Aujourd'hui, près de 450 éleveurs français participent à démontrer que le monde de l'élevage, responsable à hauteur de 18% des émissions mondiales de gaz à effet de serre, peut s'engager et apporter une réponse positive aux problématiques environnementales.

Le Pal, premier partenaire engagé dans la Compensation locale

Depuis le 18 octobre, le parc d'attraction et animalier Le Pal est la première organisation à compenser ses émissions sur le territoire français. Le Pal s'implique dès sa création dans une gestion plus durable de ses propres ressources : des forages sont creusés pour économiser l'eau, pour limiter les déperditions d'énergie, les bâtiments sont isolés, leur ergonomie est repensée et les postes de travail sont modernisés. Très vite, sa volonté d'intégrer des énergies renouvelables la décide à changer son système de chauffage au fioul par un système à base de plaquettes de bois. En 2010, le Pal est certifié pour une démarche globale de tourisme durable internationalement reconnue : Green Globe **.

Premier programme historique français, CO_2Solidaire poursuit le développement de son action en accord avec une éthique qui, plus que jamais, doit encadrer la compensation carbone. Celle de CO_2solidaire s'appuie sur des valeurs fondatrices de transparence, de solidarité, et de cohérence de la démarche.

Contact Presse : Renaud Bettin, Responsable du programme CO2Solidaire.
Mail : r.bettin@geres.eu
Plus d'infos : www.co2solidaire.org
Suivez–nous sur Twitter : @CO2Solidaire

* Plus d'infos sur les projets domestiques : http://www.developpement-durable.gouv.fr/Procedure-de-referencement-des.html
La liste des méthodologies référencées et des projets agréés : http://www.developpement-durable.gouv.fr/Liste-des-methodes-referencees-et.html
** Plus d'infos : http://greenglobe.com/

Bleu Blanc Cœur : Une agriculture responsable à vocation santé

Association loi 1901, **Bleu-Blanc-Cœur** (BBC) a été créée en 2000 pour promouvoir une agriculture responsable à vocation santé. Elle vise à prendre en compte les objectifs environnementaux et nutritionnels dans les productions agricoles. La préservation de la chaîne alimentaire est essentielle : bien nourrir les Hommes signifie prendre soin de nos cultures et de la santé de nos animaux. Les produits BBC (œufs, viandes, produits laitiers, farines, pain…) présentent moins de graisses saturées et d'acides gras Oméga 6, plus d'acides gras Oméga 3. Ils participent ainsi à un meilleur équilibre nutritionnel.

Actuellement, l'alimentation dominante des vaches est à base de maïs et de soja. Or, ces cultures réalisées à grande échelle ne sont ni bonnes pour la planète, ni pour les consommateurs. Du fait de leur teneur élevée en acides gras Oméga 6, le soja et le maïs participent au déséquilibre de l'alimentation des vaches (insuffisamment pourvue en Oméga 3), et par conséquent, celle des Hommes. Il a été scientifiquement prouvé qu'une alimentation à base d'herbe, de lin, de luzerne, ou de lupin est bien meilleure pour les animaux et donc pour les Hommes.

BBC aide les éleveurs à modifier l'alimentation de leurs vaches en passant du soja/mais/blé à la graine de lin. Les ruminants réduisent ainsi leur fermentation entérique, donc les émissions de méthane (CH_4).

La méthodologie de calculs des économies de TéqCO_2 est officiellement validée en 2011 par le ministère de l'Ecologie et les Nation Unies. La première vérification des économies de CO_2 réalisées intervient en 2012.

Plus d'infos : www.bleu-blanc-coeur.com et www.eco-methane.com

Le parc Le Pal : 1er partenaire engagé dans la Compensation locale - www.lepal.com

Créé en 1973, le parc animalier et d'attraction Le PAL, unique en son genre, est l'un des plus fréquenté de France (510 000 visiteurs en 2013). Son originalité repose sur la volonté que les animaux puissent évoluer en semi-liberté dans leur milieu naturel reconstitué.

En Auvergne, l'une des régions les plus belles de France, le parc offre un cadre extraordinaire sur un domaine de 35 hectares où 500 animaux venus des 5 continents peuvent déambuler comme s'ils étaient dans leur milieu d'origine. Avec des possibilités d'hébergements en lodges écotouristiques, le parc est résolument engagé dans un développement durable. Il est certifié *Green Globe* depuis 2010, label de tourisme durable internationalement reconnu.

Le programme CO_2Solidaire : Plateforme de compensation des ONG française - www.co2solidaire.org

En 2004, le **GERES** (Groupe Energies Renouvelables, Environnement et Solidarités) lance le premier programme de compensation carbone volontaire en France : **CO_2Solidaire**. A but non lucratif et entièrement porté par l'association, l'objectif principal du programme est de cofinancer les projets de développement basés sur l'accès à l'énergie mis en œuvre sur le terrain au Sud. Lorsqu'une majorité des acteurs de la finance carbone visent en premier lieu la quantité de carbone évitée, le GERES s'applique à intégrer **la durabilité et la qualité** des projets qui génèrent des crédits carbone. L'objectif principal de ces projets demeurant l'amélioration des conditions de vie des populations locales. CO_2Solidaire s'appuie sur la **transparence** en matière de gestion des fonds, une **intégrité** des rôles de chacun au Nord comme au Sud, une **éthique** dans l'accompagnement de la communication des partenaires et une **proximité** vis-à-vis des projets soutenus.

Aujourd'hui, CO_2Solidaire propose ses services à 2 autres ONG françaises s'appuyant sur la compensation carbone pour financer leurs projets : Initiative Développement et Bleu-Blanc-Cœur. CO_2Solidaire se structure ainsi en ***Plateforme de compensation des ONG Françaises***.